

Question présentée par le député :

M. Philippe Poget

Date de dépôt : 12 décembre 2019

Question écrite

La nuit fut belle... mais bien courte ! A quand les prochaines éditions ?

Le 26 septembre 2019 s'est déroulée l'opération « La nuit est belle », à l'instigation du Muséum d'histoire naturelle, de la Société astronomique de Genève, de La Maison du Salève et du Grand Genève, et grâce à la collaboration de nombreux partenaires, dont les Services industriels de Genève¹.

Grâce à une fructueuse collaboration, 152 communes de la région franco-valdo-genevoise ont réussi à se mettre d'accord pour éteindre l'éclairage public sur leur territoire.

Cette action a permis d'initier la mise en œuvre des propositions de la motion M 2422 « pour un éclairage nocturne économe » et de répondre concrètement à la QUE 1067 « La nuit est-elle belle aussi dans le canton de Genève ? »

A la satisfaction, semble-t-il, de la population, si l'on se réfère aux reportages dans les médias écrits et audiovisuels. Et n'oublions pas de relever le retentissement bien au-delà de nos frontières de cet événement.

Pour cette grande première, le canton de Genève n'a toutefois pas souhaité conduire cette expérience jusqu'au petit matin, mais a prévu de rallumer les lumières à minuit, contrairement à bien d'autres communes du Grand Genève.

Raison invoquée : la sécurité des biens et des personnes, notamment agressions, vols, accidents sur la route.

¹ Pour une liste complète des partenaires politiques, techniques et privés, voir : <https://www.lanuitestbelle.org/partenaires>

Le 26 septembre 2019 est désormais derrière, mais 2020 se profile à l'horizon.

Mes questions sont dès lors les suivantes :

- ***Quel bilan en matière d'accueil par la population (découverte de la nuit et du ciel nocturne, animation touristique, etc.) ?***
- ***Quel bilan en matière énergétique (économie réalisée) ?***
- ***Quel bilan sur le plan de la sécurité des biens et des personnes ?***
- ***Le Conseil d'Etat est-il prêt à renouveler l'opération et à l'étendre sur toute la durée de la nuit, voire plusieurs nuits, afin que toutes et tous puissent en profiter pleinement ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.